Corrigé – Brevet 2023 – histoire-géographie-EMC – Polynésie française

Analyser et comprendre des documents — Un monde bipolaire au temps de la guerre froide, Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères — Les territoires ultramarins, une problématique spécifique, Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique — Construire une culture civique

Corrigé détaillé rédigé par Benjamin, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents — Un monde bipolaire au temps de la guerre froide *(20 pts)*

1. Les quatre dates renvoient à quatre moments de l'histoire de Berlin :

- **1945** : « l'ultime bataille », c'est-à-dire la **bataille de Berlin** (avril-mai 1945), à l'issue de laquelle l'Armée rouge prend la capitale du Reich ; l'Allemagne capitule le 8 mai 1945. Berlin est ensuite partagée en quatre secteurs d'occupation (américain, britannique, français et soviétique).
- **1948** : « le blocus de la ville par les Russes ». Staline fait bloquer tous les accès terrestres à Berlin-Ouest (juin 1948 - mai 1949) ; les Américains et leurs alliés ravitaillent la ville par un **pont aérien**. C'est la première grande crise de la guerre froide.
- **1961** : la **construction du Mur de Berlin** dans la nuit du 12 au 13 août 1961 par la RDA, avec l'accord de l'URSS, pour empêcher les Allemands de l'Est de fuir vers l'Ouest.
- **1989** : la **chute du Mur**, « une nuit de novembre 1989 » (le 9 novembre 1989) : la frontière est ouverte et les Berlinois des deux côtés se retrouvent.

2. L'auteur désigne le Mur de Berlin par des expressions péjoratives : il parle du « **mur de la honte** », puis de « **Cette muraille** ». Il le décrit aussi au début comme « un barrage construit activement, fait de bric et de broc, de barbelés et de parpaings ». Ces mots montrent qu'il condamne ce mur qui enferme une population.

3. Plusieurs éléments montrent que les habitants de Berlin-Est ne vivent pas dans un pays libre et démocratique :

- ils ne sont **pas libres de circuler** : un mur les empêche de passer à l'Ouest, et ils prennent des risques énormes pour fuir. Des habitants d'un immeuble de la Bernauer Strasse doivent « se jeter par les fenêtres » ; sept jeunes « se jetèrent [. . .] devant la locomotive d'un convoi de chemin de fer » et doivent « couper les barbelés » ;
- la **police de la RDA tire sur les fugitifs** : les wagons « empêchaient la police populaire de leur tirer dessus », et le Mur « a coûté la vie à plus de cent-soixante Berlinois de l'Est » ;
- le document 2 montre qu'il n'y avait **pas d'élections libres** : en novembre 1989, le Comité central du Parti communiste est-allemand « annonçait officiellement des élections "libres, universelles et secrètes" », ce qui signifie qu'auparavant les élections ne l'étaient pas. La RDA est une **démocratie populaire** dirigée par un parti unique, le parti communiste (SED), dans le bloc soviétique.

4. Au moment de la construction du Mur (1961), les Berlinois gardent leur calme : habitués aux épreuves de 1945 et de 1948, ils « ne cédaient pas à la panique et gardaient leur sang-froid ». Mais beaucoup d'Allemands de l'Est comprennent qu'ils vont être enfermés : « Dès les premiers jours, des Allemands de l'Est tentèrent le tout pour le tout pour s'enfuir avant qu'il ne soit trop tard. » Ils sautent par les fenêtres, franchissent les barbelés au péril de leur vie. Cette réaction s'explique par la volonté de rejoindre la liberté et la prospérité de l'Ouest avant que la frontière ne se ferme complètement ; le Mur sépare aussi des familles et des amis.

Au moment de la chute du Mur (1989), la réaction est une explosion de **joie**. Le journal *Libération* titre « QUELLE HISTOIRE ! » et écrit que « Berlin n'en finit plus de fêter la fin du Mur ». La photographie en noir et blanc de la une montre une foule de jeunes gens qui escaladent le Mur et s'installent à son sommet, certains tirant les autres pour les aider à monter : le Mur, symbole de la séparation, devient un lieu de fête. Les Berlinois ouvrent eux-mêmes « des brèches pour faciliter le passage d'un côté à l'autre de la ville ». Cette joie s'explique par la fin de 28 ans de séparation : les Berlinois de l'Est retrouvent la liberté de circuler et espèrent la démocratie (annonce d'élections libres).

5. Berlin est une ville-symbole de la guerre froide car elle concentre et résume l'affrontement entre les deux blocs.

D'abord, Berlin est **au cœur des crises** de la guerre froide. Partagée en quatre secteurs en 1945, elle se trouve à l'intérieur de la zone soviétique. En 1948-1949, le **blocus de Berlin-Ouest** par l'URSS (doc. 1 : « en 1948 le blocus de la ville par les Russes ») provoque la première grande crise ; les États-Unis y répondent par un pont aérien. En 1949 naissent deux États allemands : la RFA à l'Ouest, liée aux États-Unis, et la RDA à l'Est, communiste et alliée de l'URSS.

Ensuite, le **Mur** construit en août 1961 matérialise le « **rideau de fer** » qui coupe l'Europe en deux. Il sépare deux modèles opposés : d'un côté la démocratie libérale et le capitalisme, de l'autre le communisme et un régime autoritaire qui enferme sa population (doc. 1 : plus de cent-soixante morts). Berlin-Ouest devient une vitrine du monde libre : en 1963, le président américain Kennedy y déclare « Ich bin ein Berliner » (« Je suis un Berlinois »).

Enfin, la **chute du Mur** le 9 novembre 1989 symbolise la **fin de la guerre froide** : *Libération* parle de la fin du « symbole d'une ère de Guerre froide » (doc. 2). Elle ouvre la voie à la réunification de l'Allemagne (3 octobre 1990), puis à la disparition de l'URSS (décembre 1991), qui met fin au monde bipolaire.

> 💡 **Astuce.** À la question 5, « vos connaissances » rapportent autant que les documents : ajoute au moins deux éléments absents des textes (RFA/RDA en 1949, rideau de fer, Kennedy en 1963, réunification en 1990, fin de l'URSS en 1991).

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères — Les territoires ultramarins, une problématique spécifique *(20 pts)*

1. Plan : introduction (définition, exemples, problématique) ; I. Des territoires soumis à de fortes contraintes ; II. Des aménagements pour valoriser leurs atouts ; conclusion.

Développement construit

Les territoires ultramarins sont les territoires français situés hors d'Europe, dans les océans Atlantique, Indien et Pacifique : la Guyane, La Réunion, la Polynésie française ou Saint-Pierre-et-Miquelon. Plus de 2,5 millions de Français y vivent. Quelles contraintes ces territoires rencontrent-ils, et comment sont-ils aménagés pour les valoriser ?

D'abord, ces territoires subissent de fortes contraintes. La principale est l'**éloignement** de la métropole : Tahiti se trouve à plus de 15 000 km de Paris, ce qui rend les transports longs et coûteux. La plupart sont des **îles** au territoire exigu, parfois très dispersées : la Polynésie française compte 118 îles réparties en cinq archipels sur une surface océanique aussi vaste que l'Europe. Le relief est souvent montagneux et les **risques naturels** sont nombreux : cyclones, tsunamis, séismes, éruptions comme celles du Piton de la Fournaise à La Réunion. Enfin, ces territoires dépendent beaucoup de la métropole : ils importent la plupart de leurs produits, la vie y est plus chère et le chômage plus élevé qu'en métropole.

Cependant, des **aménagements** permettent de réduire ces contraintes et de valoriser leurs atouts. Pour lutter contre l'isolement, l'État et les collectivités construisent des **ports et des aéroports**, comme le port de Papeete ou l'aéroport international de Tahiti-Faa'a, et des routes, comme la nouvelle route du littoral de La

Réunion bâtie en partie en mer. Le **tourisme** est développé grâce aux lagons et aux paysages (Bora-Bora, Moorea). Certaines activités sont spécifiques : la perle de culture en Polynésie ou le **Centre spatial guyanais** de Kourou, d'où décollent les fusées européennes. Enfin, grâce à ses outre-mer, la France possède la **deuxième zone économique exclusive (ZEE)** du monde, riche en ressources halieutiques et minérales. L'Union européenne et l'État financent aussi une partie de ces équipements.

Ainsi, malgré l'éloignement, l'insularité et les risques, les territoires ultramarins possèdent de véritables atouts que les aménagements permettent de valoriser. Ils restent toutefois fragiles et dépendants de la métropole.

> 💡 **Astuce.** La consigne demande « les exemples étudiés en classe » : cite des lieux précis (Tahiti, Kourou, La Réunion) et des chiffres simples. Un développement sans exemple localisé perd beaucoup de points.

2. Carte en annexe (page 7/7) :

1. **Océans** : écrire « **Océan Atlantique** » sur les deux lignes situées entre l'Amérique du Sud et l'Afrique, et « **Océan Pacifique** » sur les deux lignes situées à droite de la carte, à l'est de l'Asie.
2. **Territoires ultramarins** (dans les cadres) :
 - cadre dont la flèche pointe au sud-est du Canada, près de Terre-Neuve : **Saint-Pierre-et-Miquelon** ;
 - cadre dont la flèche pointe sur le territoire colorié au nord-est de l'Amérique du Sud : **la Guyane** ;
 - cadre situé au milieu du Pacifique, dont la flèche pointe vers le cercle en pointillés : **la Polynésie française** ;
 - cadre situé dans l'océan Indien, dont la flèche pointe vers une petite île à l'est de Madagascar : **La Réunion**.
3. **Statut** : « La Polynésie française a le statut de **collectivité d'outre-mer (COM)** », dotée d'une large autonomie (on la désigne aussi comme « pays d'outre-mer » au sein de la République).

> ⚠ **Piège.** Ne confonds pas les statuts : la Guyane et La Réunion sont des départements et régions d'outre-mer (DROM), alors que la Polynésie française, comme Saint-Pierre-et-Miquelon, est une collectivité d'outre-mer (COM).

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique — Construire une culture civique *(10 pts)*

1. Un cadet de la Sécurité civile est un **collégien volontaire** qui suit, dans son établissement et avec les sapeurs-pompiers, une formation pour apprendre à prévenir les risques et à réagir face à un accident, un incendie, une catastrophe naturelle ou un attentat. Ce dispositif prolonge la loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, qui affirme que « La sécurité civile est l'affaire de tous. Tout citoyen y concourt par son comportement. » Le cadet devient ainsi un citoyen capable d'« adopter les bons gestes à la moindre crise ».

2. Les cadets de Ua Pou reçoivent :

- la formation **PSC1** (« Prévention aux Secours Civiques de niveau 1 »), c'est-à-dire les **gestes de premiers secours** ;
- une **formation aux risques incendie** : ils apprennent à « manipuler des extincteurs, dérouler des tuyaux en cas d'incendie » ;
- une préparation pour « réagir correctement en cas d'accident, de catastrophe naturelle de type tsunami ou même d'acte terroriste », et pour « placer ou transporter des gens sur civière ».

3. La valeur d'**égalité**, ici l'égalité entre les filles et les garçons, est illustrée de plusieurs façons. La formation est ouverte à tous : « Parmi les cadets il y a des hommes, il y a des femmes », et « Beaucoup de filles faisaient partie de l'effectif cette année ». Le major des pompiers salue les filles : « Vous, les filles de Ua Pou, avez

prouvé que vous aviez du caractère. » Enfin, Joséphine et Agathe envisagent des métiers de la sécurité, dont la gendarmerie, longtemps réservés aux hommes. Cela applique le principe d'égalité inscrit dans la Constitution, dont le préambule de 1946 affirme que « La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme ».

4. Cette formation participe d'abord à la **formation citoyenne** : les élèves apprennent que la sécurité « est l'affaire de tous » et deviennent des citoyens **responsables, engagés et solidaires**, capables de porter secours aux autres (valeur de fraternité). Ils se mettent au service de leur île : « les habitants de Ua Pou pourront compter sur les élèves du collège ». Elle participe ensuite à leur **projet d'orientation** : elle leur fait découvrir des métiers (pompiers, secours, sécurité) et fait naître des vocations. Joséphine et Agathe « souhaitent maintenant toutes les deux s'orienter vers des métiers liés à la sécurité » : « L'une voudrait être infirmière tandis que l'autre souhaite se tourner vers la gendarmerie ». L'article ajoute que les cadets intégreront « sans doute » un jour les équipes d'intervention.

5. Exemple de lettre de motivation (sans nom ni signature) :

> Madame, Monsieur,
>
> Je souhaite rejoindre la section « Cadets de la sécurité civile » qui vient d'ouvrir dans notre collège. D'abord, je voudrais apprendre les gestes de premiers secours et obtenir le PSC1 : savoir protéger, alerter et secourir peut sauver une vie, dans ma famille, au collège ou dans la rue. Ensuite, notre territoire est exposé aux cyclones et aux tsunamis ; je veux savoir réagir calmement en cas de catastrophe et aider les secours en attendant leur arrivée. Comme le dit la loi de 2004, « la sécurité civile est l'affaire de tous » : je veux être un citoyen utile et solidaire, pas un simple spectateur. Enfin, cette formation m'aidera à préparer mon orientation, car je m'intéresse aux métiers de sapeur-pompier et d'infirmier. Je m'engage à être assidu, à respecter les consignes et à travailler en équipe.
>
> Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

> ⚠ **Piège.** La consigne interdit tout élément d'identité : ne signe pas ta lettre, n'écris ni ton nom ni celui de ton collège. Une signature peut rendre la copie non anonyme.

Conseils pour le jour J

Tu as 2 heures pour 50 points : compte environ 50 minutes pour l'exercice 1, 45 minutes pour l'exercice 2 (dont 10 pour la carte) et 25 minutes pour l'EMC. La carte de l'annexe est rapide et rapporte 5 points sûrs : remplis-la en premier pour ne pas l'oublier, et n'oublie pas de la glisser dans ta copie.

Dans l'analyse de documents, recopie les expressions du texte entre guillemets (« mur de la honte », « police populaire ») : le correcteur attend des prélèvements exacts. À la question 4, traite bien les **deux moments** demandés (construction **puis** chute du Mur) et décris la photographie de *Libération*, pas seulement son texte.

En EMC, la lettre doit faire une dizaine de lignes, avec des arguments variés (secourir, citoyenneté, risques de ton territoire, orientation) et une formule de politesse, mais sans aucune signature.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).